



Assemblée générale

Distr. générale
9 décembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 142 de l'ordre du jour

**Financement du Tribunal pénal international
chargé de juger les personnes accusées de violations graves
du droit international humanitaire commises sur le territoire
de l'ex-Yougoslavie depuis 1991**

Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. **Paragraphe 6, deuxième phrase**
Au lieu de trois ans, lire quatre ans.
2. **Paragraphe 51 a)**
Sans objet en français.